



CDAS DU 17 JUIN 2021

Monsieur le Président

Vous nous convoquez ce jour pour un CDAS.

Le Secrétariat Général continue et accélère sa politique de destruction de l'action sociale, malgré toutes les alertes signifiées par Force Ouvrière et les autres syndicats :

Le programme est effarant ! Ce ne sont pas moins que

- **la destruction programmée du réseau** des délégations d'action sociale pour privilégier une structure régionale, avant tout comptable.

C'est la disparition à court terme du réseau de proximité, véritable richesse pour notre ministère, pierre angulaire de l'action sociale mais que le Secrétariat Général a vidé au fil des ans de sa substance en lui ôtant toutes prérogatives.

Pour FO Finances, ce réseau est plus que nécessaire, il est le trait d'union entre les agents et les associations, il est seul à connaître et à pouvoir évaluer au plus près les besoins des agents.

- **la destruction de la politique sociale** au travers de la remise en question du fonctionnement des associations ALPAF, EPAF et AGRAF. Notamment par la mise en place d'une structure faitière. De plus leur autonomie n'est pas respectée eu égard à la mainmise du Secrétariat Général qui impose son diktat.

- **la fermeture de restaurants financiers** sur l'ensemble du territoire sans la moindre concertation, au bénéfice d'un titre restaurant dont la valeur faciale est insuffisante et inchangée depuis des années.

- **la mise en place de la tarification au plat à AGRAF** imposée par le Secrétariat Général à l'association malgré l'opposition de toutes les fédérations.

- **la vente de tout ou partie des résidences EPAF** au motif qu'elles ne correspondraient plus aux désirs des agents, dans un marché immobilier en berne dans le secteur du tourisme.

Pour celles qui éventuellement échapperaient à la vente, elles ne seront plus gérées par EPAF et seront déléguées à un professionnel du tourisme avec un risque d'augmentation des tarifs qui ne seront plus sociaux.

Cette perspective est annoncée sans consultation de l'assemblée générale d'EPAF, avec l'avis contraire des fédérations et sans attendre le rapport de la Cour des comptes sur l'action sociale.

-la **baisse de la subvention à ALPAF** au motif que les prêts s'autofinancent alors que d'autres prestations pourraient être mises en œuvre et dans des conditions plus favorables (aide au logement d'un enfant étudiant) et que le besoin de logements persiste.

Toutes les mesures sont prises par le Secrétariat Général en totale opacité, les fédérations syndicales ne sont plus destinataires ni des notes émanant du Secrétariat Général (exemple : la note sur le titre restaurant), ni des rapports annuels des prestataires (CESU, titre restaurant...), ni des rapports d'audit.

Des groupes de travail sont réunis mais à quoi servent-ils ? Le Secrétariat Général suit seul la ligne qu'il s'est tracée sans prendre en considération les avis ou les réflexions des représentants des personnels.

S'agissant d'EPAF, les organisations syndicales ont participé aux groupes de travail, elles ont toutes exprimé leur opposition à la vente des résidences et ont démontré la bonne gestion d'EPAF et l'objet social des résidences.

Pourtant, le Secrétariat Général poursuit son cap de vente des résidences, dans un contexte défavorable et ne va pas hésiter à mettre au chômage les salariés d'EPAF et les faire plonger dans la précarité alors que le domaine du tourisme et de la restauration est en plein marasme !

Comment le Ministre Bruno LE MAIRE peut-il cautionner ce plan social qui n'a aucun fondement alors que par ailleurs il critique l'attitude des dirigeants de l'entreprise BRIDGESTONE ?

Nous vous rappelons l'article 9 de la loi du 16 juillet 1983 qui prévoit que « *les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans les organismes consultatifs à la définition et à la gestion de l'action sociale* ». Vous avez bel et bien omis cet article fondamental !

Pour en revenir à ce CDAS, malgré votre engagement de fournir les documents en temps et en heure aux représentants du personnel, nous constatons que ce n'est toujours pas le cas !

En effet, nous n'avons aucun document concernant le compte-rendu 2020 du service social et sur le point restauration.

Il est impensable de discuter de points à l'ordre du jour sans document préalablement analysé par nos soins.

De plus, les représentant Force Ouvrière refusent de discuter du plan social qui va frapper les employés de l'EPAF ni de la liquidation de nos centres de vacances.

C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas participer à ce CDAS et appelons les agents à ne pas se laisser spoiler de leur action sociale durement acquise après les grèves de 1989 et à se mobiliser !